

# RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Riche de plus de 60 ans d'expérience, TransCanada est reconnue comme un chef de file dans le développement responsable et l'exploitation fiable d'infrastructures énergétiques nord-américaines, notamment des gazoducs, des oléoducs, des centrales électriques et des installations de stockage de gaz.

En tant que promoteur et exploitant responsable, TransCanada reconnaît le lien étroit qui existe entre ses pratiques en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et le maintien de la confiance du public, afin de construire et exploiter des infrastructures énergétiques de manière sécuritaire.

TransCanada définit la RSE comme un engagement à mener ses activités de manière durable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement, tout en reconnaissant les intérêts de ses parties prenantes.

Notre approche en matière de RSE est fondée sur nos valeurs d'entreprise, soit l'intégrité, la responsabilité, l'innovation et la collaboration, sur nos politiques ainsi que sur les sept dimensions de la RSE :

**Relations avec les parties prenantes** – TransCanada joue un rôle actif au sein de la collectivité

**Gouvernance de l'entreprise** – Dans ses prises de décision, TransCanada tient compte des répercussions sociales, environnementales et économiques à long terme

**Relations avec la clientèle** – TransCanada entretient avec sa

clientèle des relations équitables, respectueuses et honnêtes

**Relations avec les employés** – Chez TransCanada, les employés sont traités avec équité, respect et honnêteté

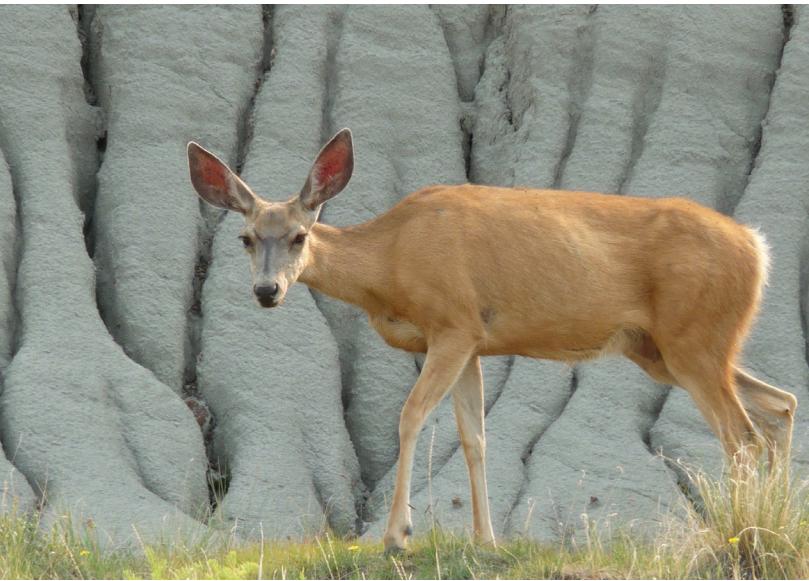
**Environnement** – TransCanada travaille pour réduire au minimum les répercussions de ses projets et de leur exploitation sur l'environnement

**Droits de la personne** – TransCanada respecte les droits de la personne dans toutes ses activités d'exploitation et dans tous ses projets

**Relations avec les fournisseurs** – TransCanada prend des décisions d'achat en tenant compte de facteurs sociaux et environnementaux

TransCanada a publié son premier rapport de RSE en 2001 et participe à un certain nombre d'évaluations en matière de développement durable, notamment le Dow Jones Sustainability Index, le London Benchmarking Group et le Carbon Disclosure Project.

Notre participation à ces évaluations annuelles du développement durable nous permet de nous comparer, d'évaluer nos forces et de déterminer quels points nous devons améliorer.



## Grâce à notre cadre relationnel avec les parties prenantes, nous progressons tous dans la même direction

Au fur et à mesure que TransCanada prend de l'expansion, il en est de même de ses interactions avec des parties prenantes externes de partout en Amérique du Nord. Ceci exige que nous agissions de manière conséquente et concertée. Afin d'assurer sa croissance continue, TransCanada a créé, en 2010, un cadre relationnel avec les parties prenantes. Ce cadre comprend des directives sur la façon d'approcher les personnes et les groupes touchés par ses activités et d'établir des relations avec ceux-ci.

En général, TransCanada définit les parties prenantes comme les personnes ou les groupes qui sont directement affectés ou pourraient être affectés par ses activités commerciales.

**L'énoncé d'engagement envers les relations avec les parties prenantes**, endossé par le président et chef de l'exploitation, Russ Girling, constitue la pierre angulaire du cadre relationnel. Cet énoncé souligne la promesse de TransCanada envers les parties prenantes.

Les employés et les entrepreneurs de l'entreprise doivent tenir compte des principes directeurs suivants lorsqu'ils interagissent avec des parties prenantes externes :

- Déterminer et prendre en considération les perspectives de nos parties prenantes
- Être visibles, présents et accessibles dans la collectivité
- Reconnaître que la diversité des points de vue, des opinions et des expériences est garante de prises de décisions judicieuses et de meilleurs résultats
- Assumer nos décisions, en endosser la responsabilité ainsi que les conséquences
- Surveiller, mesurer et publier les résultats de notre rendement dans le but d'apprendre et de s'améliorer

Voici d'autres outils traitant du cadre relationnel qui sont mis à la disposition des employés et des entrepreneurs :

- Processus relationnel avec les parties prenantes en 10 étapes
- Site intranet sur les relations avec les parties prenantes
- Atelier annuel sur les relations avec les parties prenantes
- Réseau de spécialistes en relations avec les parties prenantes

L'établissement de relations positives avec les parties prenantes améliore le rendement de l'entreprise, car elles permettent de mieux gérer les attentes, de réduire le risque au minimum, de saisir les occasions et d'améliorer la prise de décision.

D'une façon ou d'une autre, chaque employé ou entrepreneur qui communique avec les parties prenantes externes joue le rôle d'ambassadeur de TransCanada.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec notre équipe de RSE :**

**Responsabilité sociale de l'entreprise**  
450 – 1st Street SW  
Calgary, AB T2P 5H1  
403.920.7855  
[csr@transcanada.com](mailto:csr@transcanada.com)  
[www.csreport.transcanada.com](http://www.csreport.transcanada.com)